



**VISION DU
DÉVELOPPEMENT
DES ACTIVITÉS
AGRICOLES ET
AGROALIMENTAIRES
DANS L'AGGLOMÉRATION
DE QUÉBEC**

2015 ■ 2025





TABLE DES MATIÈRES

MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS AGROALIMENTAIRES	4
NOTRE MISSION	6
PORTRAIT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	8
Consommation et commercialisation des produits agroalimentaires	9
Pratiques des entreprises agricoles	9
Intérêt général pour l'agriculture	10
NOS SOURCES D'INSPIRATION	11
Les marchés publics	11
Le soutien à l'entrepreneuriat agricole	12
L'agrotourisme	13
L'agriculture urbaine	13
NOTRE VISION	14
NOS ENGAGEMENTS	16
NOS AXES DE DÉVELOPPEMENT	17
AXE 1 : La mise en valeur des agriculteurs et des produits agricoles et agroalimentaires	17
AXE 2 : Le développement durable des entreprises agricoles de l'agglomération	19
AXE 3 : L'agriculture urbaine, les paysages et l'agrotourisme	21
CONCLUSION	23

MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS AGROALIMENTAIRES

Convaincus que l'agriculture et l'industrie agroalimentaire peuvent contribuer au développement durable, c'est avec fierté et enthousiasme que nous présentons notre *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2025*. Dans ce document, nous déployons des stratégies visant à conjuguer le développement des activités agricoles et agroalimentaires avec la qualité de vie des citoyens de l'agglomération et la protection des ressources environnementales.

Par ailleurs, la Ville de Québec ne peut envisager le développement des activités agricoles et agroalimentaires sur le territoire de l'agglomération sans tenir compte des régions qui l'entourent. En effet, ces territoires et les activités agricoles et agroalimentaires qui y prennent place contribuent à l'attractivité de Québec et se doivent d'être soutenus. Par sa taille, sa localisation et son dynamisme, la Ville de Québec peut participer à la mise en valeur des produits des entreprises agricoles du territoire de l'agglomération, ainsi que de celles de toute la région de la Capitale-Nationale. Elle souhaite appuyer autant les agriculteurs qui font de la production végétale que ceux qui font de la production animale.

Cette vision est le fruit de nombreuses réflexions sur l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Au cours des deux dernières années, les représentants de la Ville de Québec ont collaboré, avec des acteurs de l'agriculture et de la société civile, aux travaux d'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour le territoire de l'agglomération. Plusieurs éléments discutés au cours de ces travaux ont fait consensus, notamment en ce qui a trait au soutien à l'entrepreneuriat agricole et à la relève agricole, au développement de l'industrie agroalimentaire et au développement de l'agriculture urbaine. La Ville de Québec propose donc une vision structurante pour la mise en marché des produits du terroir, au bénéfice des producteurs agricoles de l'agglomération et de toute la région de la Capitale-Nationale.

Nous tenons à remercier les organisations et les personnes qui ont collaboré au comité d'élaboration du PDZA et nous leur donnons l'assurance que la documentation recueillie alimentera les travaux de révision en cours du schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec, lequel fera aussi l'objet d'une vaste consultation publique.

En somme, avec cette vision, nous nous projetons 10 ans en avant. Nous proposons huit actions structurantes pour faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire un moteur de développement de premier plan et pour soutenir la demande croissante de produits frais et santé, issus de circuits courts de commercialisation. Nous vous invitons à découvrir et à adhérer à notre vision, car elle ne pourra se concrétiser qu'avec la participation de tous les acteurs concernés.

Laurent Proulx

Président d'assemblée du Conseil d'agglomération de Québec
Conseiller municipal, Ville de Québec



NOTRE MISSION

La Ville de Québec souhaite placer l'alimentation de proximité¹, saine et durable, au cœur de la qualité de vie des citoyens de l'agglomération, en partenariat avec les acteurs de l'industrie agroalimentaire de toute la région de la Capitale-Nationale. Elle entend encourager davantage les producteurs agricoles de l'agglomération à prendre part à ce repositionnement de la production agricole et de l'agroalimentaire.

Cette mission s'inscrit en continuité avec les objectifs de développement durable dont s'est dotée la Ville de Québec. En effet, un virage vers l'alimentation de proximité contribuera, entre autres, à améliorer la santé de la population en favorisant son accès à des produits frais, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre en réduisant le transport des marchandises et à dynamiser les entreprises agricoles en pérennisant leurs activités.

La Ville de Québec, par son conseil d'agglomération, a ainsi choisi de se doter d'une Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires afin de contribuer à la concrétisation de cette conviction. Afin de favoriser le développement durable, cette Vision aborde à la fois les productions animales et végétales, la distribution, la transformation et la consommation.

¹ L'alimentation de proximité réfère : 1) aux produits agroalimentaires issus de l'élevage ou de la culture végétale qui sont produits, transformés et mis en marché à l'intérieur de la région de la Capitale-Nationale; ou 2) aux produits provenant de l'extérieur de cette région, mais pour lesquels un minimum d'intermédiaires est intervenu entre le producteur et le consommateur.



La Ville de Québec souhaite placer l'alimentation de proximité, saine et durable, au cœur de la qualité de vie des citoyens de l'agglomération.



PORTRAIT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Depuis quelques années, nous constatons diverses initiatives sur le territoire qui permettent de tisser des liens plus étroits entre les citoyens et leurs sources d'approvisionnement en alimentation, comme en font foi les informations présentées dans cette section. Les citoyens manifestent leur intérêt pour les produits agroalimentaires locaux². De plus, des (quelques) producteurs agricoles de la région désirent se rapprocher des consommateurs. Les pratiques agricoles écoresponsables prennent aussi de l'essor. Cependant, malgré ces tendances tangibles, le système agroalimentaire établi du territoire de l'agglomération de Québec, bien qu'il montre des signes d'ouverture au changement, est peu orienté vers les circuits courts de commercialisation malgré la proximité d'un imposant marché de masse et la demande croissante de la population pour des produits locaux. Plus précisément, voici quelques constats à l'égard de la filière agroalimentaire dans l'agglomération de Québec.

Consommation et commercialisation des produits agroalimentaires

- L'agglomération de Québec constitue un bassin de population important de plus de 500 000 habitants dont les entreprises agricoles locales et régionales peuvent tirer parti.
- Un sondage mené en 2011 révélait que trois Canadiens sur quatre affirment prioriser l'achat local³, ce qui dénote un intérêt certain pour les produits agroalimentaires locaux.
- La pénétration des produits agroalimentaires locaux, sans intermédiaires, dans le réseau de distribution traditionnel est jugée difficile par certains producteurs agricoles.
- Dans l'agglomération de Québec, il existe deux marchés publics d'importance (Vieux-Port et Sainte-Foy), 40 points de chute pour des paniers biologiques et des marchés maraîchers de quartier en émergence.
- Les infrastructures du marché public du Vieux-Port présentent des potentiels d'expansion et d'amélioration très limités.
- Les marchés maraîchers de quartier organisés par la communauté sont précaires et éprouvent parfois des difficultés techniques ou organisationnelles.
- La région de la Capitale-Nationale regroupe près de 150 établissements de transformation alimentaire, dont 82 sont situés dans l'agglomération⁴.

² Dans le présent document, on entend par « produit local » un produit agroalimentaire provenant de la région de la Capitale-Nationale, qu'il s'agisse d'un produit issu de la production animale ou de la production végétale.

³ Équiterre (2011). *Manger chez soi : pourquoi? Motivations et obstacles à l'achat de fruits et légumes locaux : un sondage pancanadien. Résumé exécutif.* [www.equiterre.org].

⁴ Carrefour alimentaire (2013). *Annuaire des entreprises.* [www.mapaq.gouv.qc.ca/carrefouralimentaire/moteur_icriq.html].



Pratiques des entreprises agricoles

- En 2010, on recensait 118 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ sur le territoire de l'agglomération de Québec, alors que la Communauté métropolitaine de Québec en dénombrait 554.
- L'agriculture qui se pratique dans l'agglomération est majoritairement orientée vers l'élevage, considérant que 70 % des entreprises agricoles font de la production animale ou de la culture de fourrages⁵.
- L'agriculture pratiquée est de type conventionnel dans une forte proportion et s'inscrit majoritairement dans des circuits longs de distribution.
- Exprimées en 2013, les intentions de changement des activités pratiques des producteurs agricoles sont principalement relatives à l'amélioration des pratiques culturales en place et dans une faible proportion à la diversification de leurs activités⁶.
- Une majorité des exploitants (87 %) possède des terres boisées ou des terres en friche non exploitées⁷.
- Sans être particulièrement affectées par les problèmes de relève, les entreprises agricoles de l'agglomération et de la région de Québec n'ont tout de même pas de relève identifiée dans environ 50 % des cas⁸.
- L'accès économique à des parcelles de terre est ciblé comme un des principaux freins au démarrage d'entreprises⁹.
- Il existe une dizaine de centres et de regroupements de recherche et d'innovation en agroalimentaire dans la région de Québec, sans compter la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, dont les avancées peuvent profiter aux producteurs.

⁵ MAPAQ (2010). Enregistrement des entreprises agricoles.

⁶ Ville de Québec (2013). Enquête auprès des agriculteurs.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Vivre en Ville (2015). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*. 141 p.

Intérêt général pour l'agriculture

Agriculture urbaine¹⁰

- Des initiatives récentes témoignent de l'intérêt de plusieurs citoyens envers la culture des produits maraîchers au sein même des milieux urbanisés¹¹.
- On recense 25 jardins partagés dans l'agglomération de Québec et ceux-ci sont très populaires. Il existe en effet des listes d'attente pour avoir accès à une parcelle.



Citadins en campagne

- Dans l'agglomération de Québec, seulement 3,5 % des entreprises agricoles pratiquent l'agrotourisme et 11 % ont un kiosque à la ferme, alors que ces proportions sont respectivement de 9 % et de 26 % dans la Communauté métropolitaine de Québec¹².
- Le Parcours gourmand de la Capitale-Nationale, un circuit agrotouristique, regroupe 34 établissements de la région de la Capitale-Nationale. Aucune entreprise agricole de l'agglomération de Québec n'en est toutefois membre.
- Dans les secteurs à vocation agricole de l'ouest de l'agglomération, les entités topographiques offrant des vues profondes sur le territoire et la préservation de l'échelle familiale de plusieurs entreprises agricoles consacrent à ces secteurs un intérêt touristique indéniable.

¹⁰ Dans le présent document, on entend par « agriculture urbaine » toute forme d'agriculture pratiquée en milieu urbanisé.

¹¹ Par exemple : le rucher sur le toit du Château Frontenac, les aménagements comestibles sur les parterres de l'Assemblée nationale, des sites de compostage communautaires dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

¹² MAPAQ (2010). *Ibid.*

NOS SOURCES D'INSPIRATION

Pour favoriser le développement des activités agricoles et agroalimentaires, la Ville de Québec s'inspire des meilleures pratiques dans le domaine au Québec, au Canada et à l'international. Bien que les stratégies mises en œuvre ailleurs doivent être adaptées à notre contexte et à nos besoins, les exemples externes nous permettent de rêver et stimulent l'innovation.

Les marchés publics

Plusieurs villes d'Amérique du Nord ont implanté sur leur territoire des marchés publics multifonctionnels, emblématiques et accessibles.



Ferry Building Market Place, San Francisco, Californie

Installé dans un bâtiment à haute valeur patrimoniale qui est aussi un repère visuel dans la ville, le Ferry Building Market Place de San Francisco est localisé à la croisée des parcours de transport en commun de la ville et à proximité de parcs de stationnement étagés. Il loge des comptoirs alimentaires vendant des produits locaux comme du fromage, du poisson, des boutiques d'articles divers reliés à l'alimentation et quelques restaurants. La place publique devant le marché se transforme en « farmer's market » tous les week-ends, pendant lesquels les producteurs agricoles peuvent vendre leurs produits sans intermédiaires.

Source : photo.ua / Shutterstock.com



Eastern Market, Washington, D.C.

Le Eastern Market de la capitale fédérale américaine est bien plus qu'un lieu de commerce. Ses marchands y offrent bien sûr une diversité de produits, allant des viandes jusqu'aux légumes, en passant par les épices, les noix et même les fleurs. Le marché propose en plus des espaces à vocation événementielle pouvant être utilisés pour des réceptions, des spectacles ou tout autre événement public, semi-public ou privé. Un marché extérieur où des produits d'artisanat sont vendus s'anime tous les week-ends.

Source : cdrin / Shutterstock.com



Eataly, New York City

Ce commerce d'origine italienne est présent dans plusieurs grandes villes du monde, notamment New York. Eataly s'est donné comme mission de rendre la nourriture gastronomique d'origine italienne accessible à tous. Il regroupe donc sous un même toit des espaces de restauration, des étalages de produits frais transformés ou non, des articles de cuisine et même des produits de beauté italiens. En plus des espaces de vente, Eataly met à la disposition des consommateurs une plateforme de vente en ligne. Finalement, divers cours de cuisine sont offerts sur place.

Erika Cross / Shutterstock.com

Le soutien à l'entrepreneuriat agricole

Le programme d'appui financier à la relève agricole de la Financière agricole du Québec (FADQ)

Ce programme propose un appui financier et technique aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent démarrer une entreprise agricole. Les conseillers en financement de la FADQ offrent un soutien relatif à la planification financière, à l'élaboration de plans d'affaires, au transfert d'entreprises, etc. Ils mettent des outils de gestion à la disposition des entrepreneurs. La FADQ offre aussi des subventions au démarrage d'entreprises.

FarmStart, Ontario

FarmStart est un organisme établi en Ontario qui a pour mission de soutenir l'entrepreneuriat agricole. Composé de chercheurs, d'experts et d'acteurs du monde agroalimentaire, il offre des services-conseils aux personnes qui souhaitent se lancer en affaires, dans une optique de développement et d'agriculture durables. Son expertise est diversifiée : démarrage d'entreprise, élaboration d'un plan d'affaires, meilleures pratiques de gestion, pratiques durables et écologiques, ressources humaines et formation, marketing, etc. L'organisme produit des publications et organise des événements, des séminaires et des formations. Il est financé par des acteurs publics et privés.

Banque de terres, MRC de Brome-Missisquoi

Le projet Banque de terres de la MRC de Brome-Missisquoi est une plateforme permettant de jumeler des aspirants-agriculteurs avec des propriétaires fonciers qui souhaitent rendre leurs terres accessibles. Diverses ententes sont possibles : location, partenariat, transfert, démarrage, mentorat. Un coordonnateur est aussi disponible sur le terrain pour faciliter la prise de contact. Un accompagnement juridique est par ailleurs offert pour la conclusion d'ententes.



L'agrotourisme

Le circuit agrotouristique des Cantons-de-l'Est

L'organisme Tourisme Cantons-de-l'Est a mis sur pied un circuit agrotouristique permettant de mettre en valeur les entreprises agricoles de la région et les paysages majestueux dont recèle l'Estrie. Une trentaine d'entreprises agrotouristiques, œuvrant dans une diversité de domaines, sont membres de ce circuit et accueillent les visiteurs. Divers itinéraires sont proposés, ainsi que des forfaits d'hébergement.

Source : secretitaly.it



L'agriculture urbaine

Les jardins partagés de Paris

La mairie de Paris favorise le développement de son réseau de jardins partagés, par l'entremise de la Charte de la Main Verte. Une association de citoyens peut proposer la transformation en jardin partagé d'une friche urbaine sur un terrain public. La mairie analyse alors la proposition selon des critères établis et, si elle répond aux critères, accompagne l'association dans la réalisation du projet. L'association veille à la gestion du jardin et doit signer la Charte de la Main verte, s'engageant notamment à rendre le jardin accessible au public à certains moments de la semaine et à adopter des pratiques écologiques.

Source : secretitaly.it



Des serres sur les toits à Montréal

Une entreprise montréalaise, Les Fermes Lufa, pratique l'agriculture en milieu urbain. Depuis 2010, elle a implanté deux serres sur des toits dans la région de Montréal, ce qui permet de produire des aliments frais qui peuvent être distribués le jour même dans la région. En appliquant des techniques de récupération de l'eau, d'économie d'énergie et de compostage, Les Fermes Lufa pratiquent une agriculture durable et responsable.

Source : secretitaly.it

NOTRE VISION

La Ville de Québec souhaite faciliter l'accès des citoyens aux produits agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et encourager la participation des entrepreneurs à l'industrie agroalimentaire de cette région. Elle entend favoriser la consolidation et la diversification des exploitations agricoles du territoire et développer la fibre entrepreneuriale de la relève agricole.

Ainsi, en 2025 :

La Ville de Québec sera une plaque tournante de l'industrie agroalimentaire régionale, favorisant la rencontre et les échanges entre consommateurs et producteurs.

Les assiettes des citoyens de Québec seront régulièrement composées de produits locaux, frais et sains.

La Ville de Québec aura mis en place des actions destinées à favoriser la diversification des cultures et des élevages de l'agglomération, de pair avec la consolidation des fermes existantes, la rétention de la relève agricole et le démarrage de nouvelles entreprises. La bonne cohabitation de ces entreprises avec les activités qui les entourent sera une préoccupation constante.

Les citoyens de l'agglomération de Québec cultiveront des fruits et des légumes à proximité de leur lieu de résidence, dans le respect de leur voisinage.



La Ville de Québec sera une plaque tournante de l'industrie agroalimentaire régionale, favorisant la rencontre et les échanges entre consommateurs et producteurs.



NOS ENGAGEMENTS

Pour atteindre sa vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires, la Ville de Québec, par son conseil d'agglomération, prend sept engagements :

Positionner la Ville de Québec comme chef de file

Nous encouragerons les citoyens à acheter des produits agricoles et agroalimentaires issus de la région, ferons la promotion de l'importance pour la santé et l'environnement de consommer des produits agricoles frais issus de circuits courts de distribution et de pratiques agricoles durables. Nous appuierons et outillerons les entrepreneurs agricoles qui souhaitent prendre part au changement.

Reconnaître

Nous prendrons les moyens nécessaires pour sensibiliser les citoyens de l'agglomération de Québec à l'importance de tous les types d'agriculture pratiqués dans l'agglomération de Québec tant d'un point de vue économique, que d'occupation du territoire, de protection des paysages, que du maintien de la biodiversité.

Être rassembleur

Nous créerons des lieux et des opportunités de convergence pour les acteurs de l'industrie agroalimentaire de la région de la Capitale-Nationale.

Favoriser l'accessibilité

Nous mettrons en œuvre des stratégies qui faciliteront l'accès des citoyens aux aliments locaux.

Être responsable

Nous encouragerons des initiatives visant à réduire l'empreinte écologique de l'industrie agroalimentaire, comme les circuits courts de commercialisation ou les pratiques agroenvironnementales.

Tisser des liens

Nous favoriserons les rapprochements entre citoyens et agriculteurs et nous soutiendrons l'appropriation de l'agriculture par les citoyens.

Être innovant

Nous encouragerons et appuierons la diversification des entreprises agricoles et nous emboîterons le pas à des initiatives d'agriculture urbaine respectueuses des milieux de vie qui les verront naître.

NOS AXES DE DÉVELOPPEMENT

La Ville de Québec propose diverses pistes d'action qui s'articulent autour de trois axes de développement. La mise en œuvre simultanée de ces actions favorisera le respect de nos engagements, car celles-ci visent à la fois la mise en valeur des produits agroalimentaires et l'adaptation des entreprises à l'agriculture de proximité.

AXE 1 : La mise en valeur des agriculteurs et des produits agricoles et agroalimentaires

Le premier axe de développement prévoit des actions qui permettront de mettre en valeur les producteurs et la production agricoles et agroalimentaires de l'agglomération et de la région de la Capitale-Nationale. Ces actions faciliteront aussi l'accès des citoyens à des produits frais locaux. L'offre alimentaire des citoyens en sera bonifiée. C'est avant tout en suscitant l'intérêt de la population pour l'alimentation locale que le développement durable des activités agroalimentaires sera favorisé.

CIBLES :

Augmenter à 50 % la proportion des citoyens de Québec qui se procurent hebdomadairement des produits locaux provenant de la région de la Capitale-Nationale¹³.

Doubler le nombre de producteurs agricoles de la région de la Capitale-Nationale dont les produits sont disponibles sur le territoire de l'agglomération de Québec.

ACTION 1 : Reconnaître l'importance de l'agriculture, favoriser son développement et valoriser son rôle auprès de la population de l'agglomération

- Développer une campagne publicitaire et de relations de presse visant à faire reconnaître par la population la qualité du travail des producteurs agricoles et le rôle de multifonctionnalité de l'agriculture.
- Amener la ville à la ferme ou la ferme à la ville en stimulant l'organisation de visites d'école dans des entreprises agricoles.
- Voir à la mise en place, à l'intérieur du futur nouveau marché public (voir Action 2), d'une section particulière qui fait la promotion de la profession agricole pour stimuler l'entrepreneuriat agricole et l'implantation de la relève agricole.

¹³ À l'heure actuelle, la proportion des citoyens de l'agglomération de Québec se procurant des produits locaux est de 27 %.

- Favoriser la cohabitation harmonieuse des usages en zone agricole par des activités de communications de bon voisinage entre producteurs agricoles et résidents.
- Sensibiliser l'administration municipale aux réalités agricoles en matière de réglementation.

ACTION 2 : Travailler avec la région de la Capitale-Nationale et la Ville de Lévis à l'implantation d'un marché public central, rassembleur et au rayonnement régional

- Installer un marché public sur le site d'ExpoCité qui met en valeur les produits du terroir et les produits locaux de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis.
- De façon complémentaire, ce marché pourra offrir des espaces de transformation des produits, de restauration, de commerce au détail local ou de distribution de paniers.
- Prévoir un espace à vocation événementielle qui favorisera l'animation du site.
- Faire de la promotion touristique afin de faire rayonner le marché, ses marchands et les produits locaux au-delà des limites de la région.
- Prévoir une desserte du transport en commun adaptée à la clientèle du marché.

ACTION 3 : Déployer des marchés publics secondaires

- Étudier la viabilité financière de déployer des antennes du marché public central ou des marchés publics secondaires dans d'autres pôles de l'agglomération.
- Favoriser la complémentarité de l'offre alimentaire des marchés publics secondaires et des antennes avec le marché public central, en instaurant la concertation entre les gestionnaires.
- Maintenir la présence du marché public de Sainte-Foy.

ACTION 4 : Soutenir les marchés de quartier organisés par la communauté

- Faciliter la tenue de marchés de quartier organisés par la communauté.
- Identifier des secteurs et des moments où ces activités peuvent prendre place.

AXE 2 : Le développement durable des entreprises agricoles de l'agglomération

Le second axe de développement contient des actions destinées à favoriser la diversification de l'agriculture de l'agglomération pour tirer avantage du marché de masse de Québec, notamment par des productions orientées vers les circuits courts de commercialisation.

De pair avec la consolidation de fermes existantes tant en production animale que végétale et le démarrage de nouvelles entreprises, contribuer à dynamiser l'agriculture de l'agglomération. Nous souhaitons contribuer autant au développement des productions végétales que des productions animales.

CIBLES :

Faciliter la conclusion d'au moins 10 ententes de jumelage pour le partage de terres agricoles non cultivées ou à céder.

Tenir au moins un événement de rencontre et d'échange par année.

ACTION 5 : Soutenir l'entrepreneuriat agricole et l'implantation de la relève agricole dans l'agglomération de Québec

- Mettre sur pied un comité permanent de coordination composé de membres de l'industrie agricole et agroalimentaire qui soutiendra les activités de la direction de l'équipe de développement régional et de soutien à l'entrepreneuriat (DRSE) de la Ville de Québec. Le DRSE offrira notamment, en complémentarité avec les programmes ou organismes existants, un soutien technique et financier aux agriculteurs établis de l'agglomération de Québec, ainsi qu'à ceux en démarrage et de la relève agricole.
- Encourager la diversification des activités agricoles et cibler des acteurs intéressés à la diversification des pratiques agricoles et soutenant des projets pilotes mettant en valeur de nouvelles pratiques, de nouvelles cultures ou de nouveaux élevages destinés à des circuits courts de commercialisation.
- Maintenir la présence d'une ressource qualifiée attitrée au traitement des dossiers agricoles.
- Offrir un accompagnement technique pour la conclusion d'ententes de jumelage ou de partage.
- De plus, ce comité de coordination aura pour mandat la réalisation des actions 5.1 à 5.5.

ACTION 5.1 : Développer une plateforme de jumelage

- Créer une plateforme de jumelage (une banque de terres) entre propriétaires non-exploitants agricoles et producteurs agricoles, agriculteurs établis, relève agricole ou aspirants entrepreneurs agricoles, agriculteurs en démarrage qui permettra la mise en disponibilité de terres non cultivées, de terres à céder ou d'espaces d'élevage à partager.
- Étudier le potentiel de production acéricole, de produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les boisés et de culture d'arbres de grande valeur en cohabitation avec les cultures agricoles (culture intercalaire).

ACTION 5.2 : Favoriser la diversification de l'agriculture

- Effectuer une veille stratégique quant aux productions et élevages nouveaux, « émergents », ou visant un créneau particulier (biologique, agrotourisme, etc.) et en faire la promotion notamment auprès de la relève agricole pour favoriser la diversification de l'agriculture.
- Offrir un accompagnement aux producteurs agricoles agriculteurs qui souhaitent diversifier leurs activités agricoles.

ACTION 5.3 : Faciliter le réseautage entre les acteurs de l'industrie agroalimentaire

- Stimuler les échanges et les rencontres entre les producteurs, les distributeurs et les autres entreprises dans le but d'identifier des stratégies permettant d'accroître la présence des produits locaux dans les épiceries et supermarchés de l'agglomération, ainsi que dans les établissements hôteliers, de restauration et institutionnels (HRI).
- Travailler avec les restaurateurs de l'agglomération pour accroître la présence de produits locaux sur leurs menus.
- Travailler avec les entreprises de transformation alimentaire afin d'augmenter l'utilisation des produits locaux dans la préparation d'aliments.

ACTION 5.4 : Développer une image de marque

- Explorer la possibilité de développer une image de marque pour les produits agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale qui pourra être utilisée dans les établissements hôteliers, de restauration et institutionnels (HRI).

ACTION 5.5 : Encourager les bonnes pratiques, en partenariat avec les organismes existants et les centres de recherche en agriculture et agroenvironnement de l'agglomération de Québec

- Effectuer une veille stratégique quant au développement durable, à la diversification des pratiques agricoles et aux cultures et élevages émergents. Diffuser les connaissances acquises.
- Offrir un accompagnement technique aux agriculteurs qui souhaitent implanter de nouvelles pratiques ou encore diversifier leurs pratiques actuelles.
- Organiser des forums et des formations ayant pour thèmes l'entrepreneuriat, la diversification des pratiques, l'agriculture durable, etc.
- Développer avec le milieu universitaire (R et D) des maillages pour favoriser le transfert technologique à la ferme et la mise en place de projets étudiants en agronomie pour stimuler l'entrepreneuriat agricole.



AXE 3 : L'agriculture urbaine, les paysages et l'agrotourisme

Le dernier axe de développement prévoit des actions qui permettront une réappropriation de l'agriculture par les citoyens. L'agriculture n'a plus à être confinée dans certains secteurs de l'agglomération. Dans une certaine mesure, il faut la ramener en ville. Il faut aussi susciter l'intérêt et la curiosité de la population envers les entreprises locales, afin qu'elle visite et soutienne ses producteurs. Une synergie et une solidarité sont à développer.

CIBLES :

Doubler le nombre de citoyens ayant accès à un jardin partagé sur le territoire de l'agglomération.

Augmenter de 25 % le nombre d'entreprises agricoles membres d'un circuit agrotouristique, dont certaines seront désormais originaires de l'agglomération.

ACTION 6 : Implanter des jardins partagés

- Élaborer un guide des bonnes pratiques pour l'aménagement et la gestion de jardins partagés.
- Cibler des terrains propices à l'implantation de jardins partagés dans chacun des quartiers.
- Implanter de nouveaux jardins partagés, en saisissant les opportunités et en priorisant les secteurs où l'accessibilité est moindre.

ACTION 7 : Développer l'agriculture en milieu urbain

- Tester des aménagements paysagers comestibles sur certains terrains publics.
- Faciliter l'implantation de serres sur les toits dans des secteurs propices à ce genre de pratiques, tout en favorisant la cohabitation harmonieuse entre les différents usages.
- Lors de la présentation de projets d'agriculture urbaine, évaluer leur pertinence et leur acceptabilité sociale et, le cas échéant, faciliter leur réalisation.

ACTION 8 : Insuffler un nouveau dynamisme au circuit agrotouristique

- Développer un circuit local que l'on pourrait intégrer à l'offre du Parcours gourmand.
- Élaborer un plan de mise en valeur des paysages naturels et bâtis.
- Favoriser l'agrotourisme, notamment par le développement d'un circuit régional.
- Déployer des aménagements cyclables cohérents avec le circuit agrotouristique.
- Assurer une représentation auprès des autorités compétentes afin de développer ou améliorer une signalisation adaptée pour diriger les touristes ou citoyens vers les fermes.



CONCLUSION

Cette vision du développement des activités agroalimentaires dans l'agglomération de Québec se veut un outil pour guider les actions de la Ville de Québec au cours des prochaines années, ainsi que celles de ses partenaires. De fait, nous espérons l'adhésion et la participation de tous dans ce repositionnement de l'industrie agroalimentaire vers l'alimentation de proximité, saine et durable, au bénéfice de la qualité de vie des citoyens.

La Ville de Québec présente des opportunités extraordinaires pour valoriser les produits locaux. Notre vision est d'en faire profiter autant les producteurs agricoles de l'agglomération de Québec que ceux des régions limitrophes avec lesquelles nous souhaitons poursuivre un climat de collaboration. Par cette vision, nous proposons la création d'espaces et de lieux qui permettront les échanges et le rapprochement entre la ville et la campagne.

Sous peu, un comité de coordination sera mis sur pied. Il sera notamment chargé d'établir les priorités dans les actions contenues dans la présente Vision, ainsi que d'en assurer la mise en œuvre.



